



## Conseil d'école

**Date** : 15 juin 2023

**Début du conseil** : 18 h 30

**Fin du conseil** : 20 h 00

Secrétaires de séance : Madame Thiollet et Monsieur Méric.

### Personnes présentes :

+ Enseignants :

Madame Friconnet,

Madame Chauveau,

Madame Greslé,

Madame Ponçon,

Madame Pinchon,

Madame Thiollet,

Madame Paul,

Madame Antzenberger,

Madame Houzé,

Madame Pedersen,

Madame Joseph,

Monsieur Méric,

Et Monsieur Pitou.

Madame Cartier : absente.

+ Inspecteur de l'éducation nationale :  
Monsieur Bassez est absent et excusé.

+ La Mairie :  
Monsieur Cuillerier, Maire de Saint Ay, est absent et excusé.

Monsieur Foulon, adjoint chargé des affaires scolaires.

+ Les parents :  
Mesdames Bellanger, Teixeira, Mathely, Lefaix et Brunet.

RASED :  
Madame Nathalie Leluc, maîtresse E, est absente et excusée.

**Ordre du jour :**

- L'approbation du compte rendu du dernier conseil,
- Les effectifs actuels,
- Les effectifs pour la rentrée 2023,
- La sécurité dans l'école,
- Les stages de réussite,
- Les travaux,
- Les projets et les manifestations de l'année scolaire 2022/2023,
- Le budget mairie,
- Les questions et les actions des parents.

### 1. L'Approbation du compte rendu du dernier conseil :

Madame Joseph demande si l'ensemble des personnes présentes approuve le compte rendu du dernier conseil d'école, lequel s'est déroulé le 29 juin 2021. Aucune modification n'est à noter, le compte rendu est approuvé.

### 2. Les effectifs :

Aujourd'hui l'école compte 12 classes ainsi réparties :

#### Au cycle 2 :

CP Mesdames Chauveau et Friconnet	CP Madame Greslé	CP/CE1 Madame Ponçon	CE1 Madame Thiollet	CE1 Madame Pinchon	CE2 Madame Paul	CE2 Monsieur Pitou
22	22	14 + 6 20	22	22	26	26

#### Au cycle 3 :

CE2/CM1 Monsieur Méric	CM1 Madame Cartier	CM1 Madame Antzenberger	CM2 Madame Pedersen	CM2 Madame Houzé
12 + 8 20	25	26	27	28

Total au cycle 2 : 172

Total au cycle 3 : 114

Total : 286

### 3. Les effectifs pour la rentrée 2023 :

Pour septembre 2023, Mme Joseph compte aujourd'hui 297 élèves inscrits :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
59	63	53	64	58
175			122	
297				

L'équipe a réfléchi à une répartition. S'il n'y a aucun changement il devrait y avoir 2 CP, 1 CP/CE1, 2 CE1, 2 CE2, 2 CM1, 1 CM1/CM2 et 2 CM2.

En plus des 54 élèves qui arrivent de l'école maternelle de Saint Ay, Mme Joseph a inscrit 14 nouveaux élèves. A la rentrée 2023, il y aura 12 élèves de plus qu'en septembre 2022. Quand Mme Joseph a pris la direction de l'école en 2011, il y avait 222 élèves.

#### 4. La sécurité dans l'école :

Le 30 mai 2023, le troisième et dernier exercice incendie s'est déroulé à 9 h 45. Mme Joseph et M. Moreau avaient tous les deux choisi la date, mais ce sont les policiers municipaux qui ont déclenché l'alarme. Madame Joseph n'avait pas prévenu ses collègues. Les 248 enfants et 12 adultes présents dans l'école ce jour-là ont évacué les locaux en 1 minute et 35 secondes. Les élèves de la classe de Mme Greslé n'étaient pas présents puisqu'ils étaient en sortie à Beauval.

Dans le cadre du PPMS « alerte attentat » l'exercice se déroulera dans les prochains jours. Le directeur des services techniques ainsi que la policière municipale ont envisagé un scénario avec les deux directeurs. Madame Joseph ajoute que la commission de sécurité est passée dans l'école le 5 juin dernier. Parmi les différents points préconisés par les pompiers, les extincteurs ont été placés à hauteur d'enfants.

#### 5. Les stages de réussite :

Lors de vacances de printemps, un stage de réussite a été proposé à certains élèves. Sept élèves de CP ont effectué le stage avec Mme Greslé du 17 au 21 avril, 3 h 00 par jour.

Cet été, deux stages sont proposés par l'éducation nationale : le premier du 10 au 13 juillet et le deuxième du 28 au 31 août. L'équipe pédagogique a choisi de ne pas proposer le premier. Les enfants ayant déjà eu une période de 10 semaines, les enseignants ne sont pas persuadés que les élèves soient très réceptifs.

En revanche, ils ont proposé le deuxième stage à plusieurs élèves pour le stage du mois d'août. Seule Madame Greslé est volontaire pour encadrer ce stage. A ce jour, 5 parents ont répondu favorablement au stage.

#### 6. Les travaux dans l'école :

Le 6 juillet prochain, Madame Joseph et Monsieur Moreau ont rendez-vous avec le Directeur des Services Techniques afin de faire le tour des deux écoles et de lister les travaux à effectuer pendant les vacances.

## 7. Les projets et manifestations de l'année 2022/2023 :

Du **lundi 10 au vendredi 14 avril**, Mesdames Antzenberger et Cartier étaient en classe de découverte avec leurs élèves, ainsi que les huit élèves de CM1 de Monsieur Méric. Madame Joseph laisse la parole à Mme Antzenberger afin qu'elle explique le déroulement de leur séjour :

Le séjour s'est très bien passé. Les enfants ont fait de la spéléologie. Ils ont visité les grottes de Lacave, Lascaux, Rocamadour... Tous sont rentrés ravis de ce séjour et garderont d'excellents souvenirs. Madame Joseph remercie les parents accompagnateurs.

Madame Joseph ajoute qu'un film a été présenté aux parents d'élèves le **mardi 23 mai**, à la salle des mariages.

Elle remercie la mairie pour sa participation financière, laquelle a permis de réduire le coût aux familles. Enfin, elle ajoute que grâce à la vente des pains au chocolat, la coopérative scolaire a réalisé un bénéfice de 1 011.23 €, somme qui a servi à réduire le coût de chacune des sorties.

Coût du projet :

Coût du séjour	Famille	Coop	Mairie
362.10 €	192.00 €	70.10 €	100.00 €

**Le mardi 30 mai**, Madame Greslé est allé au parc de Beauval avec ses élèves.

Visite	Transport	Famille	Coop
334.00 €	733.00 €		
1 067.00 € (48.50 €/enf)		12.00 €	36.50 €

**Le vendredi 16 juin**, les classes de Mesdames Chauveau, Friconnet, Ponçon, Pinchon et Thiollet iront passer la journée au domaine de Chaumont-sur-Loire.

Visite	Transport	Famille	Coop
1 041.00 €	1 630.00 €		
2 671.00 € (31.00 €/enf)		8.00 €	23.00 €

**Le vendredi 23 juin**, les élèves de CE2 de Madame Paul, de Messieurs Pitou et Méric se rendront sur le site de Guédelon.

Visite	Transport	Famille	Coop
605.00 €	1 789.00 €		
2 394.00 € (37.00 €/enf)		10.00 €	27.00 €

Enfin, **le jeudi 29 juin**, Mesdames Houzé et Pedersen passeront, à leur tour, la journée au domaine de Chaumont sur Loire avec leurs élèves de CM2.

Visite	Transport	Famille	Coop
330.00 €	930 €		
1 260.00 € (23 €/enf)		6.00 €	17.00 €

Pour chaque sortie, Madame Joseph a demandé aux familles de régler un quart de la somme totale. Le reste a été pris en charge par la coopérative scolaire.

**Concernant les sorties vélo, elles se dérouleront aux dates suivantes :**

Date	Classe	Destination
<b>Vendredi 23 juin</b>	CP/CE1 de Mme Ponçon CE1 de Mme Thiollet	Parc de jeu de Chaingy
<b>Mercredi 28 juin</b>	CP de Mmes Chauveau et Friconnet	Parc de jeu de Chaingy
<b>Vendredi 30 juin</b>	CP de Mme Greslé	Parc de jeu de Chaingy
<b>Lundi 3 juillet</b>	CE2 de M. Pitou	Beaugency
<b>Mardi 4 juillet</b>	CM1 de Mmes Antzenberger et Cartier	Cléry-Saint-André

Les classes de Mesdames Paul, Houzé, Pedersen et de Monsieur Méric iront pique-niquer sur les bords de Loire le **jeudi 6 juillet**.

Quant à Madame Pinchon, comme elle n'a pas le nombre suffisant d'accompagnateurs pour sa grande sortie vélo, elle ira se promener en bord de Loire le **mercredi 28 juin**, avec sa classe.

Le **Mardi 4 juillet** les élèves de CM2 de Mmes Houzé et Pedersen iront visiter le collège Nelson Mandela. Les élèves passeront la journée dans le collège qui les accueillera dès septembre. En plus de la visite, ils participeront à des activités dans les classes et déjeuneront au restaurant scolaire du collège.

**Le lundi 26 juin** à 18 h 30, les élèves de grande section ainsi que les nouveaux élèves visiteront l'école avec leurs parents.

Cette semaine, les grandes sections des élèves de Mmes Denichère, Montant et Guilloteau sont venus dans les classes de CP. Lundi, mardi et jeudi matin, ils ont passé une heure en classe avec Mesdames Friconnet, Chauveau, Greslé et Ponçon.

Le **vendredi 30 juin** et le **lundi 3 juillet**, les élèves de CP et de CE1 participeront à des ateliers sportifs installés dans le complexe sportif de St Ay, lesquels seront animés par les élèves de CM2.

#### **Les spectacles :**

Le **lundi 19 juin** et le **mardi 20 juin**, les élèves des classes de CP, de CE1 et les CE2 de Monsieur Pitou présenteront un spectacle à la salle François Villon.

Le **lundi 26 juin** et le **mardi 27 juin**, les élèves des classes de CE2 de Mme Paul, de M. Méric, ainsi que tous les élèves de CM1 et de CM2 présenteront, à leur tour, un spectacle dans la même salle.

La fête des écoles se déroulera le **vendredi 30 juin 2023**. De 17h00 à 19h00, petits et grands pourront participer à des jeux installés dans les deux cours. A partir de 19h00, les parents qui le souhaitent pourront prendre leur repas en musique. Un Food Truck proposera des burgers, des nuggets et des frites. Des bons de commande ont été distribués aux parents dès la semaine dernière et des tickets leur seront donnés avant la fête.

Monsieur Foulon ajoute que la cérémonie de la remise des dictionnaires se déroulera le **lundi 3 juillet**.

#### **8. Le budget mairie :**

Madame Joseph a remis un budget prévisionnel pour l'année 2023, lequel est ainsi réparti :

<b>BUDGET FONCTIONNEMENT</b>		
Fournitures scolaires		11 400.00 €
Rased		600.00 €
Transport		3 000.00 €
Classe de découverte		5 700.00 €
<b>BUDGET INVESTISSEMENT</b>		
Matériel informatique		1 500.00 €
<b>TOTAL</b>		<b>22 200.00 €</b>

Madame Joseph remercie la Mairie.

## 9. Les questions des parents et le bilan des actions de l'API :

### Les questions :

Avant de laisser la parole aux parents d'élèves, Mme Thiollet explique qu'elle ne souhaite plus participer aux actions initiatives avec sa classe chaque année mais un an sur deux.

Les parents évoquent à nouveau la semaine des 4 jours. Madame Bellanger explique que l'API organisera un vote à la rentrée prochaine afin de connaître l'avis de tous les parents. Madame Joseph ajoute qu'il a été proposé aux professeurs d'école de faire des heures de soutien au collège afin de pouvoir augmenter leur salaire grâce à des heures supplémentaires. Il sera difficile pour les enseignants de Saint Ay d'avoir la possibilité d'y participer puisqu'ils travaillent le mercredi, contrairement aux enseignants de Chaingy qui pourront aller au collège le mercredi matin pour faire ces heures de soutien. Monsieur Foulon s'entretiendra sur ce sujet avec Madame la Principale du collège et Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale.

Les parents souhaiteraient que les anciens râteliers à vélo soient installés sous les abris. Monsieur Foulon explique que la demande a été faite auprès des services techniques.

Une enseignante souhaiterait qu'un abri soit disposé au-dessus du râtelier situé en face du restaurant scolaire, réservé aux enseignants.

Les parents s'interrogent sur l'absence des créneaux piscine pour la rentrée 2023/2024. Madame Joseph a contacté la piscine de La Chapelle, laquelle n'a pas assez de maîtres-nageurs et la mairie de Meung-sur-Loire, laquelle ne lui a pas répondu. Monsieur Foulon prendra rendez-vous avec Monsieur PRAULT Responsable des Sports de la CCTVL afin d'évoquer ce sujet.

Certaines familles souhaiteraient que les horaires de la rentrée soient décalés. L'équipe enseignante réfléchira sur l'organisation possible.

Une maman regrette qu'il n'y ait pas eu de carnaval cette année. Le jour du carnaval, les enfants qui le souhaitent ont eu la possibilité de venir déguisés à l'école. Monsieur Foulon ajoute qu'en 2024, un carnaval sera organisé par la commune.

Un parent demande à ce que les enfants aient la possibilité de se mettre à l'ombre lorsqu'il fait chaud. Les enseignants réagissent en disant qu'ils ne laissent pas les enfants au soleil et qu'il serait appréciable que les enfants soient munis de casquettes. Madame Antzenberger en profite pour demander si d'autres arbres seront plantés. En effet, deux énormes sapins



ont été coupés lors des dernières vacances scolaires car ils étaient couverts de chenilles. La cour de l'école dispose donc de moins d'endroits ombragés. Monsieur Foulon ajoute que compte tenu de l'augmentation des effectifs, une réflexion sera à mettre en place avec la Commission des Affaires Scolaires concernant l'avenir du groupe scolaire dont l'aménagement des deux cours. Il ajoute que la mairie a investi dans l'achat d'une climatisation pour le dortoir de l'école maternelle. Elle sera installée dans une dizaine de jours.

Des verrous ont été réclamés sur les portes des toilettes. Madame Joseph explique que certains souhaitent des verrous, d'autres non, et suggère que des verrous soient installés sur une porte sur deux.

Madame Thiollet exprime son désarroi face aux interventions trop lentes des services techniques sur l'école. Il faut souvent les contacter plusieurs fois avant qu'ils n'interviennent. Elle reproche le fait que l'école soit souvent dépourvue d'essuie-mains ou de savon. Elle explique qu'elle ne sent pas toujours en sécurité, notamment lorsque l'interrupteur de sa classe fait des étincelles ou qu'elle constate de l'eau couler le long des prises électriques. Monsieur Foulon entend et comprend les remarques faites et en avisera le directeur des services techniques. Il ajoute qu'il sera présent le lundi 3 juillet auprès de Madame Joseph et de Monsieur Moreau pour faire le point sur les différents travaux à réaliser.

Monsieur Foulon ajoute que lors du dernier conseil municipal, ils ont voté une augmentation de 3,5 % du tarif de cantine et du périscolaire. Il annonce également le changement du système de comptabilité.

#### **Les actions :**

Parmi les nombreuses actions menées par l'API, Madame Brunet annonce les bénéfices récoltés cette année.

<b>Actions</b>	<b>Bénéfices</b>
Madeleines 1	784,00 €
Madeleines 2	474.00 €
Bourse aux jouets	988.00 €
Chocolats de Noël	1 118.00 €
Journées Happy Day	1 448.00 €
Loto	4 597.00 €
Chocolats de Pâques	279.00 €
Sacs « Initiatives »	667.00 €
Sacs isothermes « Initiatives » maternelle	442.00 €

Madame Brunet n'a pas encore clôturé les comptes concernant la vente des saucissons. De plus, l'API sera présente aux deux spectacles les 26 et 27 juin prochain afin de tenir la buvette. Les bénéfices récoltés lors de ces deux soirées seront reversés plus tard à l'école élémentaire.

Au total, les actions ont rapporté 11 257.00 € pour les deux écoles. Madame Brunet, remet un chèque d'un montant de 8 132.00 € à la coopérative scolaire.

L'équipe enseignante remercie l'ensemble des parents de l'API. Madame Joseph ajoute que grâce à leur investissement pour l'école depuis toutes ces années, les enfants peuvent bénéficier de belles sorties. Le coût des transports et des visites étant de plus en plus élevés, sans cet argent remis par l'API, il serait impossible d'organiser de tels projets. Tous les enseignants sont conscients de la chance qu'ils ont d'avoir à leurs côtés une équipe de parents aussi dynamique et investie pour l'école.